

Quelle mesure de l'évolution des prix en période de confinement ?

Depuis la crise sanitaire, l'inflation a diminué, dans le sillage des prix des produits pétroliers.

L'inflation est une mesure synthétique de l'évolution des prix. Pour la construire, on se fonde sur une structure fixe de la consommation, celle observée l'année précédente. Or, la crise sanitaire a amené un bouleversement de cette structure, avec notamment une chute de la consommation des produits pétroliers et des services de transport, qui ont contribué à abaisser l'inflation, et une hausse de la consommation de produits alimentaires. Si l'on avait mesuré l'évolution des prix de février à mai en prenant en compte uniquement ce qui a été consommé pendant cette période, celle-ci aurait été plus élevée de 0,4 point. De mai 2019 à mai 2020, l'évolution des prix des produits consommés pendant le confinement, aurait été de 1,6 %, contre 0,4 % pour le panier consommé avant le confinement.

Par convention l'indice des prix à la consommation mesure en 2020 l'évolution des prix d'un panier moyen, représentatif de la consommation observée en 2019, soit un panier bien différent du panier consommé par les ménages pendant le confinement.

L'indice des prix à la consommation (IPC) est la principale mesure de l'inflation. Afin de ne mesurer que les évolutions de prix (et pas des évolutions de la qualité des produits ou de la structure de la consommation), le prix d'un panier de produits, fixe au cours d'une année, est suivi mois après mois. Ce panier est représentatif de la consommation des ménages telle qu'elle a été observée au cours de l'année précédente (2019 pour la mesure de l'IPC de 2020). La théorie des indices des prix s'interroge sur la bonne référence à prendre en compte pour déterminer ce panier afin de calculer des évolutions de prix entre les années A et A-1. Doit-on prendre la période passée (l'année A-1), utilisant ainsi un indice de

Laspeyres, ou l'année courante (l'année A), soit un indice de Paasche, ou encore une moyenne entre les deux (indice de Fisher) ?

Bien que l'indice de Laspeyres soit en théorie susceptible de présenter, en temps normal, des évolutions supérieures à celles de l'indice de Paasche¹, la question est en général de second ordre car la structure de la consommation des ménages évolue très lentement d'une année à l'autre : en mettant à jour chaque année le panier de la consommation et en chaînant les indices de prix à la consommation, l'estimation de l'inflation obtenue se révèle satisfaisante quel que soit l'indice retenu. De ce fait, les indices de Laspeyres sont généralement retenus pour calculer les indices de prix à la consommation : la consommation des ménages étant en général connue après la fin du mois, pour des raisons pratiques de disponibilité des données, seule la consommation passée peut être utilisée pour calculer un indice des prix synthétique dès la fin du mois.

1. En général, les produits dont le prix diminue voient leur consommation s'accroître ; de ce fait, l'indice de Laspeyres donne moins de poids que l'indice de Paasche aux produits dont les prix diminuent et est donc supérieur à un indice de Paasche. Pendant le confinement, les évolutions des prix et de la consommation n'ont pas cependant suivi cette logique : les prix des carburants et des transports se sont notamment effondrés parce que la demande baissait.

1 - Structure de la consommation par grand regroupement, en 2019, pendant le confinement (17 mars-10 mai) et après le confinement (11 mai-31 mai)



Note de lecture : en 2019, l'alimentation représentait 16 % de la consommation des ménages ; ce poids était de 28 % pendant la période de confinement et de 20 % depuis la fin du confinement.

La période de confinement couvre la période du 17 mars au 10 mai ; la période de déconfinement couvre la période du 11 mai au 31 mai.

Source : Insee

Avec la crise sanitaire cependant, la structure de la consommation des ménages a été bouleversée du fait des mesures de confinement. Grâce aux exercices de *nowcasting* réalisés par l’Insee pendant cette période, cette profonde transformation de la consommation a pu être estimée quasiment en temps réel (*graphique 1*).

Les services et les produits manufacturés auraient vu chacun leur part dans la consommation des ménages chuter d’environ 7 points pendant la période de confinement, la part de l’alimentation aurait crû d’environ 12 points. La part du tabac aurait progressé légèrement et la part de l’énergie est stable (la baisse de la part des produits pétroliers dans la consommation étant compensée par une hausse du poids de l’électricité et du gaz).

De manière plus détaillée, des pans entiers de la consommation ont disparu puisque plusieurs points de vente n’étaient pas autorisés à ouvrir depuis le début du confinement : cinémas, théâtres, festivals, restauration sur place...

Ces transformations sont en partie temporaires : les derniers exercices de *nowcasting* montrent en effet une structure de la consommation depuis la fin du confinement plus proche de ce qui était observé en 2019, avec des mouvements de rattrapage, un plus fort poids des produits manufacturés qu’en 2019, notamment.

De ce fait, il peut sembler difficile de produire un indice de consommation à panier fixe alors que des produits de ce panier ne sont provisoirement plus vendus ou que leur poids s’est effondré. L’Insee a toutefois suivi en la matière les standards internationaux² : la structure de la consommation de

2019 a été maintenue pour le calcul de l’indice des prix à la consommation et les prix qui n’ont pu être observés, faute de consommation, ont été imputés soit en fonction de l’évolution des prix observée pour des segments de consommation proches, soit par l’indice d’ensemble, soit encore, dans de rares cas, par le report du dernier prix observé.

Ce choix de la structure de consommation de 2019, comparable à ce que font les autres pays, permet d’avoir une idée des tensions inflationnistes ou déflationnistes de l’économie. Elle peut toutefois être éloignée du ressenti des ménages, qui ont peu ou pas consommé certains types de produits, notamment ceux dont les prix se sont par ailleurs effondrés.

En mesurant l’inflation à partir du panier de produits consommés pendant le confinement, l’évolution des prix de février à mai aurait été supérieure de 0,4 point.

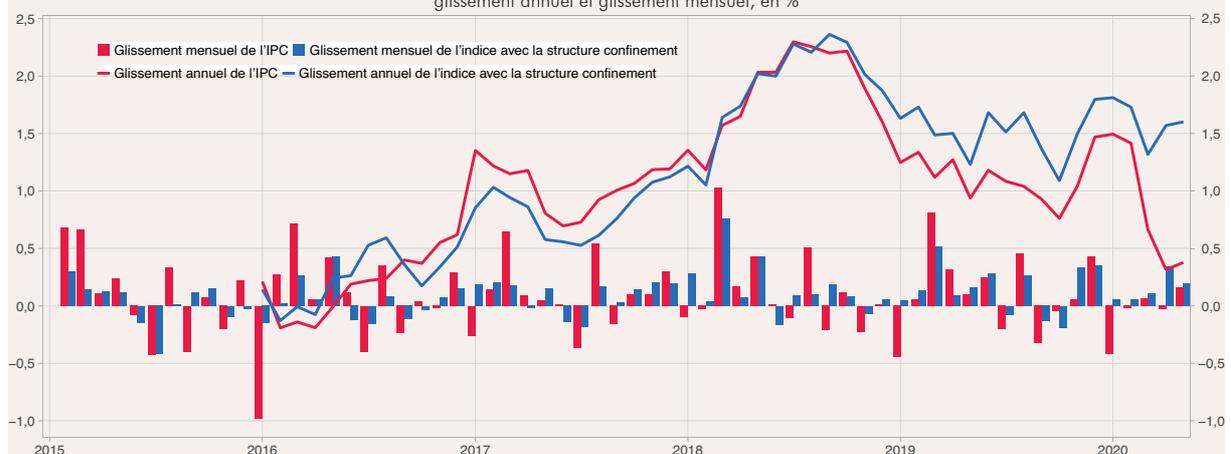
L’évolution des prix mesurée à partir du panier des consommateurs confinés est légèrement plus dynamique que l’évolution de l’IPC : de février à mai, les prix auraient progressé de seulement 0,2 % selon l’IPC, contre 0,6 % en utilisant le panier de consommation du confinement (*graphique 2*). Au cours des trois mois, la baisse du prix des produits pétroliers, dont le poids est devenu plus faible dans le panier des consommateurs confinés, contribue à abaisser l’IPC davantage que l’indice adossé au panier du confinement (*graphique 3*).

L’écart entre les deux indices est plus marqué au cours du mois d’avril : en avril, les prix de l’alimentation ont été particulièrement dynamiques ; or, ils pèsent plus fortement dans le panier du confinement. En mai, le ralentissement de ces prix alimentaires et le

2. Eurostat, lignes directrices européennes sur le calcul d’un indice des prix à la consommation dans le contexte de la crise Covid-19, avril 2020. https://ec.europa.eu/eurostat/documents/10186/10693286/HICP_guidance.pdf

2 - IPC et indice des prix pour une structure de la consommation observée pendant le confinement

glissement annuel et glissement mensuel, en %



Champs : France métropolitaine

Note de lecture : si la structure de la consommation était depuis 2015 celle observée pendant le confinement, le glissement mensuel des prix, aurait été de +0,2 % en mai 2020 comme également observé en utilisant la structure de la consommation utilisée par l’IPC (structure de la consommation de 2019 pour les indices de 2020, structure de l’année A-1 pour l’année A). Le glissement annuel des prix serait de 1,6 % en mai 2020 contre 0,4 % observé avec l’IPC.

Source : Insee

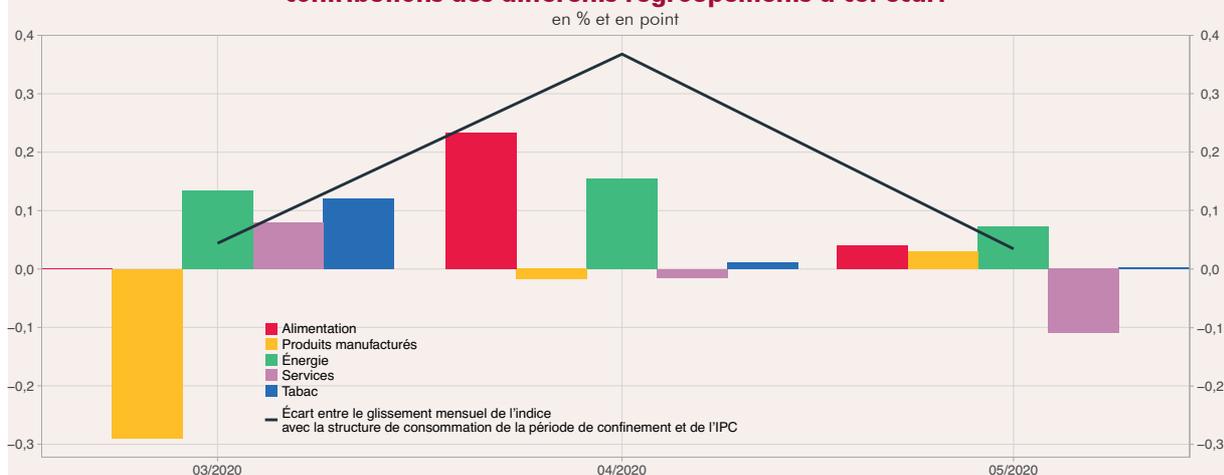
dynamisme des prix des services, moins consommés pendant le confinement, limitent les écarts entre les deux indices. En mars, le dynamisme des prix des produits manufacturés, avec la fin des soldes notamment, avait davantage affecté l'IPC que l'indice du panier du confinement car ces produits ont été moins consommés pendant le confinement.

L'analyse de ces évolutions mensuelles a une limite : les indices ne sont pas corrigés des variations saisonnières et compte tenu de la structure différente du panier, la saisonnalité affecte différemment les variations mensuelles des deux indices (la fin des soldes, phénomène saisonnier,

n'a pas ainsi le même effet sur les deux indices, comme on l'a vu *supra*).

Afin de neutraliser ces effets saisonniers, on peut considérer l'évolution du glissement annuel des prix entre la période précédant le confinement et mai 2020 : en février, le glissement annuel de l'IPC était de 1,4 % alors que celui de l'indice du panier du confinement était de 1,7 % ; en mai, le glissement annuel de l'IPC avait reculé à 0,4 %, soit une baisse de 1,0 point. Dans le même temps, le glissement annuel de l'indice du panier du confinement ne diminuait que de 0,1 point, à 1,6 %. La prise en compte de la saisonnalité conduit donc à des écarts plus marqués entre les deux indices (0,9 point d'écart dans l'évolution de février à mai). ■

3 - Écart entre le glissement mensuel de l'indice des prix du panier observé pendant le confinement et le glissement mensuel de l'IPC (en points) contributions des différents regroupements à cet écart



Champ : France métropolitaine

Note de lecture : en avril 2020, le glissement mensuel de l'indice utilisant le panier du confinement est supérieur de 0,4 point à celui de l'IPC. Cet écart s'explique pour 0,2 point par le poste alimentation.

Source : Insee